

Canada, } Dans la demande en divorce de John Monteith, du village  
 Province d'Ontario, } de Rosseau, district de Parry-Sound, contre sa femme  
 District de Parry-Sound. } Mary Ann Monteith.  
 Je, William Hubbert, de la ville de Barrie, dans le comté de Simcoe, constable,  
 déclare solennellement :

1. Que le dix-huitième jour d'avril, A.D., 1887, j'ai signifié à Eliza Turner une copie conforme de l'avis ci-annexé, en lui remettant et délivrant à elle-même la dite copie, à son domicile, dans le township de Vespra, dans le dit comté de Simcoe.

2. Que je connais la dite Eliza Turner, et qu'elle est sœur de la dite Mary Ann Monteith.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, sous le titre : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

WILLIAM HUBBERT.

Déclaration reçue par moi en la ville de }  
 Barrie, comté de Simcoe, ce 18e jour }  
 d'avril, A.D., 1887.

JOHN DICKINSON,  
 Notaire public.

ROSSEAU, 6 nov., 1886.

Messieurs FULLERTON, COOK et CIE,  
 Toronto.

MESSIEURS, — Pardonnez-moi de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre du 1er du courant ; ce retard vient de ce que j'ai été absent de chez moi. J'ai pris tous les moyens possibles pour découvrir où elle est, mais je n'y ai pas réussi. J'ai écrit aux chefs de police de toutes les villes importantes des Etats de l'Est et de l'Ouest de la république américaine, mais je n'ai pu parvenir à trouver aucun indice, bien que j'aie envoyé à ces officiers de police dans la lettre adressée à chacun d'eux, des photographies semblables à celles ci-inclues. Je me suis mis aussi en communication avec sa mère à elle, madame Wright, de Midhurst, Barrie, et avec sa mère à lui, madame Storey, de Rugby, P.Q., et je crois que ni l'une ni l'autre ne sait où ils sont. Je me demande en vain comment faire pour me renseigner sur leur compte.

Canada, } Dans la demande en divorce de John Monteith, du village de  
 Province d'Ontario, } Rosseau, district de Parry Sound, contre sa femme  
 Savoir : } Mary Ann Monteith.

Je, John Monteith, du village de Rosseau, dans le district de Parry Sound, déclare solennellement :

1. Que je suis le demandeur susnommé.

2. Que ma femme Mary Ann Monteith a abandonné ma maison et s'est enfuie aux Etats-Unis, comme je l'allègue dans ma pétition en obtention d'un divorce ; que j'ai fait et fait faire toutes les recherches possibles qui m'ont paru pouvoir vraisemblablement conduire à la découverte du lieu où elle s'est retirée, mais vainement.

3. Que pour faciliter ces recherches, afin d'obtenir le renseignement que j'en attendais, j'ai fait prendre des photographies de ma femme et de William G. Norton, mentionné dans ma dite pétition, et que j'ai envoyé de ces photographies aux chefs de police de tous les lieux, dans les Etats de l'Est et de l'Ouest, où je soupçonnais qu'ils avaient pu s'arrêter.

4. L'écrit ci-joint est un fragment d'une lettre que j'ai écrite à mes avocats MM. Fullerton, Cook et Millor, le six novembre dernier, en réponse à une lettre dans laquelle ils me demandaient ce que j'avais fait. Les photographies attachées à cet écrit sont celles de ma femme et du dit Norton ; j'ai attaché de la même manière des photographies pareilles aux lettres que j'ai adressées aux chefs de police sus-mentionnés. La lettre que j'ai écrite à mes avocats a été écrite de bonne foi, et expose avec exac-